

**CONSEIL MUNICIPAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 22 décembre 2021****OBJET : 48/2021****DÉCISION MODIFICATIVE**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-DEUX DECEMBRE à HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES</b> Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	22	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; <del>Mme Nadège GESSON-MAIRAL</del> – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; <del>M. Bernard LAVERGNE</del> ; <del>Mme Francine BIGEY</del> ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; <del>Mme Marie TOULET</del> ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; <del>M. Laurent MAILLARD</del> ; M. Philippe ASIN ; <del>Mme Nathalie BRICARD</del> ; <del>M. Lionel MADELRIEUX</del> – Conseillers municipaux –
Absent (s)	1	Nathalie BRICARD
Pouvoir (s)	6	Mme Nadège GESSON-MAIRAL à M. Bruno DUBOS ; M. Bernard LAVERGNE à M. Jean-Michel JADAS ; Mme Francine BIGEY à M. Julien BOUILLOT ; Mme Marie TOULET à M. Jean-François BUER ; M. Laurent MAILLARD à Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Lionel MADELRIEUX à M. Philippe ASIN.
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		16 décembre 2021

**Expose****En dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 012 - « Charges de personnel » : + 15 000 €

Il est proposé de réajuster les crédits ouverts sur ce chapitre pour permettre le règlement des surcoûts salariaux résultant de la nécessité de remplacer les agents placés à l'isolement ou pour garde d'enfants suite à la crise sanitaire COVID-19 et des mesures préfectorales y afférentes.

Ces mesures d'urgence visent à maintenir un service public de qualité et de proximité.

### En dépenses d'investissement :

Report de certaines dépenses reportées : Réalisation du Colombarium d'Artigues – Disponibilité des entreprises en 2022 suite à la pénurie de matériaux.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
IMPUTATION	LIBELLE	VOTE BP 2021	MONTANT
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0</b>
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
IMPUTATION	LIBELLE		MONTANT
<b>Chap 012</b>	<b>Charges de personnel</b>		<b>+ 15 000</b>
64111-020	Rémunération principale titulaire		
64118-020	Autres indemnités		
64131-020	Rémunération principale non titulaire		+ 7 200
6451-020	URSSAF		+ 7 800
6453-020	Caisses de retraite		
<b>Chap 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>- 15 000</b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
<b>Chap 021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>-15 000</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-15 000</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
<b>Opération 100</b>	<b>Enveloppe annuelle</b>	<b>-15 000</b>
21316-026	Equipement cimetièrre	-15 000
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-15 000</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 au budget 2021 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que  
dessus  
Pour extrait conforme,  
Le Maire de Foulayronnes,**

**Bruno DUBOS.**

